

Note relative aux remboursements de frais et besoins pédagogiques

Formation Initiale diplômante Nancy-Paris

Gérez vous-même vos réservations de transport et d'hôtel via l'Espace collaboratif dédié à vos interventions et évitez l'avance de trésorerie.



Vous recevrez directement via votre messagerie vos e-billets et vos « voucher »

Toutes les quinzaines, le service Planification effectue un mailing à tous les intervenants.

Ce courriel personnalisé présente le planning d'intervention du mois suivant, un rappel des procédures, ainsi que le code d'accès au portail MyICN. Une fois connecté, l'utilisateur gère lui-même ses différentes demandes : hébergement, déplacement, mise en ligne de documents, etc.

Les réservations sont gérées par voie électronique.

Toute demande relative au déplacement, devra être transmise 72 heures ouvrées avant l'intervention.

Nancy Sur présentation des tickets STAN (1,50€)



- Point de vente à l'agence STAN dans le hall de la gare SNCF
- Distributeurs automatiques situés aux stations et arrêts du TRAM

<http://www.reseau-stan.com/horaires> : Ligne B : Direction NANCY ARTEM – Arrêt ARTEM

Paris Sur présentation des tickets (2.10€)

<https://www.ratp.fr/plan-metro>



Service Planification

anne.weber@icn-artem.com

Si toutefois l'intervenant ne peut pas utiliser les services en ligne pour ses réservations et règle lui-même les frais, le remboursement s'effectuera à la remise du formulaire « note de frais » complété et accompagné des justificatifs.
Ce formulaire est disponible en version électronique via le portail MyICN ou sur demande*.

Conditions de remboursement de frais*
(Si vous n'avez pas accès à l'intranet)

Les remboursements de frais s'effectuent sur l'Année Universitaire en cours. Les documents doivent impérativement être envoyés au plus tard en juin. Toutes demandes hors délais ne seront pas prises en compte.



Hôtellerie

- Sur présentation des justificatifs
- Forfait hébergement (*Petit Déj. & taxe de séjour incluse*) Nancy : 120.00 € – Paris : 200.00€ & Berlin : 150.00€
- Tous les dépassements de forfait ainsi que les frais de mini-bar, téléphone ne sont pas pris en charge.
- Toute annulation de réservation doit être signalée 72h à l'avance, par mail soit à ICN, soit à l'hôtel avec copie au service ICN concerné. Dans le cas contraire, la réservation fera l'objet d'une facturation.

Restauration

- Sur présentation des justificatifs
- Forfait repas midi : Nancy-Paris-Berlin : 25.00€
- Forfait repas soir : Nancy : 25.00€
- Forfait repas soir : Paris-Berlin : 30.00€

- Pour le déjeuner dans le cadre d'une journée complète d'intervention
- Pour le dîner uniquement la veille d'une intervention

Taxi / Parking

- **Les frais de taxi et de parking ne sont pas pris en charge.** Nous privilégions l'utilisation des transports en commun.

Quelques exceptions :

- Matériel à transporter
- Heure d'arrivée ou de départ (tard dans la nuit, très tôt le matin)

Déplacement et remboursements forfaitaires

- Sur présentation des billets SNCF (2^{ème} classe pro)
- Pas de remboursement au forfait kilométrique. En cas d'utilisation du véhicule personnel, le remboursement s'effectue sur la base du billet SNCF (2^{ème} Classe)

94.00€ A/R PARIS-NANCY ou remboursement des billets de train 2nd classe,

Tous les autres déplacements : A/R de l'**Etranger ou d'Europe – Nancy ou Paris**, la prise en charge est **de 170.00€**.

Transmission de documents aux étudiants



- La mise en ligne des documents s'effectue directement par l'intervenant via MyICN ou par le Responsable du module ou par les services de scolarité concernés.

Le matériel pédagogique : Toutes les salles sont équipées de :

- Vidéoprojecteurs
- Tableau blanc

Les salles de cours

- L'intervenant veillera à ce que la salle de cours reste en l'état.
- Un tri sélectif est mis en place, n'hésitez pas à rappeler aux étudiants l'existence de corbeilles dédiées.
- En cas d'alarme incendie : Veuillez diriger les occupants de la salle vers les sorties signalées par les indications d'évacuation.

La validation de cours

- L'intervenant validera sa présence et fera émerger les étudiants en ligne via la plateforme MyICN.

***Le remboursement des frais engagés nécessite pour l'intervenant, de retourner le formulaire « note de frais » disponible en version électronique via le portail MyICN, complété, signé et accompagné des justificatifs ou d'une facturation selon le statut.**

Service Planification

anne.weber@icn-artem.com